Musique

Qu’ils soient portés par des ensembles de musique classique, baroque, contemporaine ou par des groupes de musiques actuelles, la Région apporte des aides directes aux différents projets. Les structures comme NORMA (Normandie Musiques Actuelles) et des salles de musiques actuelles sont également accompagnées par la Région.

Les musiques actuelles

La Région accompagne NORMA, structure dédiée aux musiques actuelles, qui a pour missions de **favoriser la mise en réseau des acteurs et des actions, de valoriser la diversité artistique et d’en faciliter l’accès au plus grand nombre.**

L’agence participe ainsi à la vie culturelle du territoire ainsi qu’au développement et à la structuration du secteur, au renforcement, à l’expérimentation de nouveaux modes d’accompagnement des artistes et porteurs de projets.

Son objectif est ainsi d’accompagner des artistes régionaux et de constituer une filière de développement qui s’appuie sur la complémentarité et les collaborations entre les différentes structures sur le territoire régional.

Souhaitant favoriser le développement des musiques actuelles (jazz, musiques traditionnelles et amplifiées), **la Région soutient également les artistes et groupes d'artistes engagés dans une démarche de professionnalisation.**

Créé à l'initiative de la Région, le Dispositif Start and go soutient les groupes/artistes de musiques actuelles. Il est coordonné par NORMA, en lien avec la Région, l'État, les Départements du Calvados, de l'Orne, de l'Eure, de Seine-Maritime et la Ville de Caen.

Six scènes de musiques actuelles (SMAC), réparties sur l'ensemble de la Normandie, participent par ailleurs fortement de la structuration de ce secteur par la mise en place de mesures collectives, conjointes ou complémentaires en termes d'accompagnement d'artistes, de médiation culturelle auprès des publics, de politique tarifaire...

6 scènes de musiques actuelles

- Le Big band Café à Hérouville St-Clair
- Le Cargö à Caen
- La Luciole à Alençon
- Le Normandy à St Lô
- Le Tétris au Havre
- Le 106 à Rouen

Les musiques de répertoire et de création

La Normandie est dotée de deux acteurs majeurs qui développent des activités dans les domaines lyrique et symphonique :

- l'EPCC Opéra Orchestre Normandie Rouen, théâtre lyrique d'intérêt national
- le Théâtre de Caen, scène conventionnée d'intérêt national "art et création pour l'art lyrique"

La Région porte le projet artistique ambitieux d'un Orchestre symphonique pour la Normandie : la communauté des musiciens de l'Orchestre Régional de

Normandie et de l’Orchestre de l’Opéra de Rouen Normandie, tous deux précédemment soutenus par la Région, sont unis depuis 2024 au sein d’un nouveau modèle d’orchestre permanent, au plus près de tous les Normandes et Normands.

Ce projet ambitieux vise à terme l’obtention du label "Orchestre National en Région", reconnaissance nationale au profit de tous les territoires.

La concrétisation d’un schéma musical normand permettra également de réaffirmer l’engagement de la Région Normandie dans la mise en œuvre effective des droits culturels et de démontrer l'importance de la coopération et de la mutualisation des coûts de production entre les différentes structures et ensembles implantés en Normandie.

Ainsi, la Région Normandie poursuit son accompagnement d’un projet instrumental innovant, permettant d’aborder tous les formats (de l’ensemble de chambre au grand orchestre symphonique) et tous les répertoires de la musique pour orchestre.